



Préavis n° 9/18

**Préavis municipal relatif au budget pour l'année 2019**



# BASSINS

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la loi sur les Communes et du règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de la Bourse communale pour l'année 2019. Ce projet a été préalablement soumis dans le détail à la Commission des Finances qui est chargée de rapporter sur cet objet.

Pour la compréhension de chacun, nous vous présentons le détail complet du budget ainsi que la liste des crédits extrabudgétaires envisagés en annexe.

## GENERALITES

La démission avec effet immédiat de 3 membres de la Municipalité en septembre 2018 a provoqué un retard dans l'élaboration du budget 2019. Il est de notre devoir de présenter un préavis appelé d'urgence afin de respecter les délais légaux incontournables comme convenu avec les autorités supérieures.

Nous allons commenter chaque ligne budgétaire qui nous permettra en 2019 de relever les incohérences par rapport au budget 2018.

Les différents graphiques et représentations colorées sont supprimés au vu du manque de temps à disposition pour la relecture des éléments. La Municipalité remercie tous les collaborateurs d'avoir transmis au collège municipal en un mois, toutes les demandes faites à nos prédécesseurs pour établir le budget.

## Référence de population

Plusieurs cotisations ou participations s'établissent en fonction du nombre d'habitants dans la commune au 31 décembre de l'année précédente. Nous avons estimé ce nombre à 1 400 au 31 décembre 2018.

Dans les explications des lignes budgétaires, si le montant 2019 est le même que celui de l'année 2018 ainsi que des lignes des comptes 2015, il ne sera fait aucune mention dans le préavis.

## ANALYSE

### 1 ADMINISTRATION GENERALE

#### 10 Autorités

##### 10.300.0 Bureau du conseil communal

Le montant est augmenté de 50% par rapport au budget 2018 et de 172% par rapport à 2015. Il est à préciser que le temps à augmenter pour effectuer les opérations liées aux votes. De plus il y a les élections fédérales avec renouvellement des autorités.



# BASSINS

## 10.300.1 Commissions du conseil

Il a été repris le montant des comptes 2017. Ce chiffre est plus crédible que celui du budget 2018. En comparaison avec 2015, c'est un montant inférieur de 13.5% qui est comptabilisé. Ce qui met en lumière que contrairement à ce que nous croyons, il n'y a pas d'augmentation du travail des commissions dans leur globalité.

## 10.300.2 Syndic et municipaux salaires Variation 0.0%

Le montant est identique à celui du budget 2018 et des comptes 2015. Il est à noter que depuis 1994 ce montant est le même à quelques fluctuations près en fonction des démissions en cours d'année.

## 10.300.3 Vacations municipalité Variation 0.0%

Le montant est identique à celui du budget 2018. Le tarif est toujours de 25 CHF/h.

## 10.300.5 Bureau de vote

Il a été pris en compte le chiffre des comptes 2017 à la vue des heures de travail des commissaires.

## 10.306 Remboursement de frais

Il a été pris en compte le chiffre du budget 2018 en espérant que les votations fédérales (élections) ne provoquent pas un dépassement trop important des frais de repas ou subsistances.

## 12 Service de l'économat

### 12.31 Imprimés et fournitures bureau + divers

Les comptes 2017 sont plus représentatifs que le budget 2018. Malgré les courriels, les tous-ménages nous coûtent plus cher. Il faut noter qu'en 2015, nous dépensions 29% de plus sur cette rubrique.

### 12.314 Contrat maintenance ordinateur programme

Il est prévu d'améliorer la sécurité de notre réseau et équiper les postes des mises à jour des messageries. Il est à noter que l'augmentation de 40% de cette rubrique peut être considérée comme la part de travail qu'effectuait le municipal Alexandre Rastello depuis 2002.

## 13 Service du personnel, assurances

### 13.301 Salaires

La masse salariale tient compte d'une augmentation de salaire de 4% pour la majorité du personnel communal. En décembre 2017, il avait été annoncé qu'aucune augmentation de salaire n'était accordée. Dans la réalité et dès janvier 2018, il y a eu une modification de la directive sans aucune modification des cahiers des charges et du règlement du personnel basé sur celui du canton de Vaud. Cet état de fait nécessite, en 2019, une adaptation des salaires du personnel à une situation égalitaire permettant de modifier les règlements et fonction durant l'année. Il est aussi inclus un montant pour le litige avec notre ancien employé communal.



# BASSINS

- 13.304 Caisse de retraite  
Les dispositions salariales vues précédemment engendrent une augmentation des cotisations à la Caisse de Retraite. Les dispositions changent aussi par une répartition 40% pour les employés et 60% pour la commune.
- 13.305 Assurance maladie et accidents  
L'augmentation est une conséquence des modifications de salaires et de l'âge des employés.
- 13.305.1 Assurance RC  
Le montant des comptes 207 est correct. Il n'y a eu aucun changement dans les couvertures d'assurances des municipaux fonctionnant dans les divers conseils d'administration. Aucune négociation n'a été effectuée pour baisser les taux de couverture imaginée en 2018 pour le budget.
- 13.309 Formation et recherche de personnel  
Un montant de 1 000 CHF est inscrit pour la recherche d'une boursière à fin 2019 pour une entrée en fonction en 2020 à définir.
- 13.435 Répartition des salaires  
Le montant est déterminé par le chiffre 2017 et sur le quota d'heures effectuées pour les différents dicastères.
- 14 Service des intérêts généraux**
- 14.317.2 Cadeaux divers  
Il est noté que nous fêtons 2 nonagénaires en cette année 2019.
- 14.318.00 S.T.I. participation  
Augmentation liée à la répartition intercommunale en fonction de la population.
- 14.318.01 Révision des comptes  
En 2018, il a été donné un mandat à l'organe fiduciaire de réaliser une procédure comptable supplémentaire. Le budget 2018 n'avait pas inclus cette disposition. Nous allons donc procéder à une forme de mini-audit par une autre fiduciaire pour un montant forfaitaire de 17 000 CHF. L'analyse portera sur les fonds de réserve et sur les mesures complémentaires à prendre pour le suivi comptable.
- 14.318.02 Frais de ports et téléphones  
Le montant du budget est inférieur aux frais de 2017. Une renégociation de certains abonnements doit être reprise en 2019 pour atteindre l'objectif fixé en 2018.
- 14.318.05 Frais de notaire, avocats  
Nous espérons une diminution des dossiers de frais d'avocats pour 2019. Il nous reste 3 dossiers à gérer et 2019 ne devrait pas engendrer des frais. Ceux-ci sont plutôt attendus pour 2020 avec la mise à l'enquête du PGA.



- 14.351.1 Participation transports régionaux  
Les chiffres sont communiqués par le Canton. Nous incluons les frais de bus communal.
- 14.431.3 Emoluments divers  
L'entrée en force du règlement sur les émoluments permet d'augmenter les retours financiers sur la qualité de nos prestations administratives.
- 14.435 Ventes et prestations service  
La valeur prise en considération est à mettre en relation avec la réalité des comptes 2017 plus représentatif de la réalité du terrain.

## 16 **Tourisme**

- 16.31 Informations touristiques  
Adéquation du montant par rapport aux comptes 2017.
- 16.322 Intérêts prêt Télé-Dôle  
Nous ne sommes plus liés à l'actionnariat de Télé-Dôle.
- 16.351.1 Taxe tourisme dans la commune  
Adéquation du montant par rapport aux comptes 2017 et aucune action n'est annoncée pour 2019.
- 16.406 Taxe régionale de séjour  
Adéquation du montant par rapport aux comptes 2017 et aucune action n'est annoncée pour 2019 dans la chasse aux nuitées sauvages.

## 2 **FINANCES**

### 21 **Impôts**

- 21.329 Intérêts rémunérateurs  
Ce chiffre est toujours aléatoire. Nous n'avons aucune vision avant la clôture des comptes de l'année. C'est le Canton qui nous l'indique en fonction des cas ouverts à l'ACI.
- 21.329.1 Défalcation et remise d'impôts  
Ce poste peut susciter de nombreuses questions. Sachez que la Municipalité refuse toutes les demandes de défalcatons. C'est le Canton et seulement le Canton, qui prend la décision d'accorder la remise d'impôts. A aucun moment de la décision, la Municipalité possède les informations permettant d'analyser factuellement la situation du contribuable.
- 21.400 Impôts personnes physiques  
La situation est assez stable aussi sur le marché de l'emploi que de la stabilité de la population. Nous prenons le montant des comptes 2017 comme référence.



# BASSINS

La Municipalité n'a aucune emprise sur la rentrée fiscale. Aucun programme ne permet de planifier les versements du Canton à la Commune. Nous devons suivre la situation en temps réel et ne pouvant que subir.

- 21.400.1 Impôt personnel  
La taxe personnelle de 10 CHF est supprimée comme nous l'avons mentionné dans le préavis d'imposition.
- 21.401 Impôts personnes morales  
Malgré les discours enflammés au sujet de la fameuse défunte RIE III, l'impact sur la commune de Bassins sera faible au niveau des rentrées fiscales. L'effet sera répercuté sur l'alimentation de la péréquation.
- 21.402 Impôt foncier  
Les nouvelles constructions seront comptabilisées en 2019. Nous en avons tenu compte dans l'élaboration du budget.
- 21.404 Droits de mutation  
Ce chiffre est estimé en fonction des situations connues à ce jour et le marché immobilier.
- 21.406 Impôts sur les chiens & divers  
Ce chiffre est estimé en fonction des situations connues à ce jour. Il y a une petite augmentation des chiens pour 2019.
- 21.422 Intérêts moratoires  
Ce chiffre est estimé en fonction des situations connues à ce jour.
- 21.441 Gains immobiliers  
Ce chiffre est estimé en fonction des situations connues à ce jour.

## **22 Service financier**

- 22.322.0 Intérêts liés au budget  
Nous restons dans les montants des comptes 2017. Aucune démarche n'a été entreprise pour modifier les données.
- 22.322.2 Intérêts emprunt c/c  
Nous restons dans les montants des comptes 2017. Aucune démarche n'a été entreprise pour modifier les données.
- 22.322.5 intérêts emprunt facture sociale  
Nous restons dans les montants des comptes 2017. Aucune démarche n'a été entreprise pour modifier les données.



## 22.352 Compte de péréquation

Nous recommençons le débat sur la péréquation. Les montants demandés par le Canton sont calculés sur l'année 2017. Or cette année-là nous avons eu beaucoup de rentrées fiscales dites conjoncturelles dont la moitié part au Canton.

La valeur du point d'impôt s'en trouve être augmentée par cette situation particulière. Mais comme en 2018, la valeur du point d'impôt a diminué, le retour de péréquation sera plus faible. Nous allons revenir à la situation 2016 connue pour le litige avec le canton.

Grâce à la généralisation de ces cas dans le Canton, nous demanderons comme l'autorise maintenant le service de l'ACI des acomptes adaptés pour éviter un bras de fer.

### Péréquation directe

<b>Population</b>	-	246 587
<b>Solidarité</b>	-	102 439
<b>Dépenses thématiques</b>		
Transports	- 41 994	
Forêts	- 187 793	229 786
<b>Plafonnements</b>		
Effort	-	
Aide	-	
Taux	-	-
<b>Alimentation</b>		1 133 090
<b>Total de la péréquation directe</b>		<b>554 278</b>

Point impôt communal : 56620

Point impôt écrêté : 56620

Ce point est trop élevé pour 2019 valeur projetée 50000.

## 22.48 Prélèvement sur fonds

Les comptes 2017 avaient déjà rattrapé les écarts de retour de péréquation, ayant créé une avalanche de critique de la gestion communale, nous allons prendre dans le fonds fictif lié à la péréquation pour absorber la différence. Cela ne changera pas le problème de liquidités mais cela donnera une image moins catastrophique de la commune.

## 3 DOMAINES ET BATIMENTS

### 31 Terrain

#### 31.314.0 Entretien terrains et camping

La pratique démontre qu'il est difficile de faire l'entretien des terrains avec 5 000 CHF. Les comptes 2017 constituent la référence de la valeur mise au budget.



# BASSINS

## 31.314.3 Entretien camping

La pratique démontre qu'il est difficile de faire l'entretien du camping avec 1 900 CHF. L'estimation des comptes 2018 constitue la référence de la valeur mise au budget, soit 3 000 CHF avec les travaux à prévoir pour la fosse et le solaire des douches.

## 32. Forêts

### 32.306 Indemnisation remboursement de frais salariaux

Suite à un travail de fond avec le Directeur de l'AGFORS, nous avons essayé de fournir un budget encore plus proche de la réalité. Nous avons expliqué le détail des lignes à la Commission des Finances avec des documents complémentaires. Il faut savoir que le garde-forestier exécute des tâches de chef de service sur la commune de Bassins. Nous allons compléter le cahier des charges de ces fonctions déléguées à notre garde. Nous rappelons que la suppression d'un poste d'employé communal a eu pour effet de réorganiser les tâches et le processus de commande des travaux de voirie et routes.

### 32.314.1 Réfection de chemins forestiers

En 2019, il est prévu de mettre en application le plan directeur forestier 2018-2032. Toute l'approche financière consistait à créer des fonds de réserve forestiers pour adapter notre mode d'exploitation forestière aux exigences de l'avenir. Les engins ont changé et la façon de travailler a évolué. Les camions de bois ont d'autres exigences. Notre réseau routier forestier et nos dessertes forestières doivent être aménagés. Des subventions cantonales sont prévues pour autant que les communes propriétaires forestières disposent de l'argent en réserve pour obtenir ces subventions. On ne prête qu'aux riches. C'est notre cas grâce à la conservation du fonds forestier et de son règlement.

Sachez que ce fonds ne peut pas être utilisé pour une autre destination que la forêt et même de façon temporaire.

La somme de 200'000 CHF est portée au budget. Elle nécessitera une compensation financière de la part du Canton et de la libération du fonds forestier communal. Un préavis sera présenté au conseil lorsque nous aurons les chiffres définitifs de nos travaux.

### 32.315 Entretien cabane du Peney

Il est impératif d'entretenir ce chalet communal ouvert aux habitants. Il faut préciser que ce bâtiment ne peut pas être loué à un public élargi. Nous devons remettre à jour le système de conduit et le fourneau à bois qui est détérioré. Dans l'état actuel nous ne pouvons plus le louer car la fumée empêche l'utilisation à l'intérieur.

### 31.315.2 Entretien chaufferies

Le dossier des chaufferies à bois est complexe. Nous allons revenir en 2019 sur la feuille de route communale remise à la Préfecture qui tenait compte de ce point. Un préavis sera présenté à ce sujet. Il est de toute manière nécessaire de prévoir un entretien de l'existant. Sans prévoir de remplacement de chaudière ou de panne



# BASSINS

engendrant la pose provisoire d'une chaudière mobile. Le chiffre du budget 2018 tenait compte d'une cession des chaudières à un partenaire. Ce n'est pas le cas pour 2018. Mieux vaut prévoir encore un peu de temps pour prendre une décision et mettre la moitié des frais au budget 2019.

## 32.451.2 Subventions cantonales

Comme indiqué précédemment ce montant sera affiné au moment de l'octroi définitif des subventions sur présentation des travaux. Les Commissions de gestion, des alpages et forêts et des Finances ont reçu des informations complémentaires au sujet de ces travaux planifiés jusqu'en 2032.

## 32.48 Prélèvement sur fonds de réserve

Ce prélèvement sera effectif après la présentation et l'acceptation du projet par le Canton et le Conseil Communal. La somme précise sera intégrée dans le préavis idoine. Nous répétons que ce fonds forestier est un fonds affecté **UNIQUEMENT** à la forêt. Son utilisation même temporaire est interdite. Le Contrôle Cantonal des Finances CCF a précisé, en date du 18 septembre 2018, les règles en matière d'utilisation de ces fonds.



# BASSINS

## 321 Pâturages et chalets

321.301 Entretien des clôtures et fournitures

321.314 Entretien des chalets et pâturages

321.314.1 Réfection murets

En collaboration avec l'AGFORS, nous avons établi les budgets nécessaires à la réfection des clôtures. Un détail a été présenté aux commissions. Le Conseil Communal a voté un préavis en septembre 2018 pour expliquer les intentions de la Municipalité et le rythme d'entretien de notre patrimoine alpestre. La partie communale du financement est portée au budget pour les alpages communaux hors parc naturel. Un préavis sera présenté au conseil communal si nous arrivons à boucler les projets de Mondion et de la Bassine avec le parc naturel jurassien.

### DEPENSES

#### Désignation

<b>Réfection des Murets</b>
Muret Chaumette (fin) devisé
Muret Planey (1/2) devisé
<b>Réfection des clôtures &amp; fournitures pour clôtures</b>
Les Frasses
Fourniture matériel clôtures divers
Fourniture et pose d'un passage piéton à la pessette
<b>Entretien courant des chalets</b>
Ferblanterie
Divers et imprévus durant la saison
étancheification de la citerne "cuisine" Pralets (obligatoire)
Approvisionnement en eau
<b>Entretien périodique des chalets</b>
<b>La chaumette (devisé)</b>
Maçonnerie
Charpente
Ferblanterie
<b>Entretien des points d'eau et alimentation</b>
Montage et démontage des panneaux solaires
Règle pour panne, suivis et réparation
Révision des pompes solaires (annuelle)
Réparation conduite fosse Planey (report)
Achat pompe solaire de remplacement
Achat compteur eau BH alpages
Réfection de la couverture du puits de la Bassine
<b>Autres</b>
Frais bureau d'architecte pour projets futurs

321.314.2 Entretien sources et eaux

La situation de sécheresse rencontrée cette année se répète selon un cycle plus rapide. Notre réseau d'eau alpestre doit être amélioré et nous devons augmenter notre mise en valeur des sources. Des nouveaux bassins doivent être placés pour améliorer la distribution de l'eau. Le Syndicat est notre interlocuteur unique.

321.331.5 Amortissement citerne

Les comptes 2017 ont permis d'amortir ces dispositifs de citernes.

321.465.1 Participation du syndicat de Bassins

Voici la matérialisation d'un des effets positifs de la création du Syndicat Communal de Bassins pour la gestion des alpages. La contribution aux investissements définis selon les principes énoncés dans le préavis de 2018 permet d'avoir une part financière plus importante que notre ancien système. Le retour prévu est de 10% en moyenne sur les différentes mesures d'investissements.



## **35 Bâtiments communaux**

- 35.313.1 Nettoyage salle polyvalente  
Un contrat d'entretien a été signé avec la société de nettoyage CTA. A la vue des tâches de location, une augmentation est à prévoir.
- 35.314 Entretien et rénovation des bâtiments  
Il a été décidé de reporter le budget 2018 dans l'urgence. Une analyse sera faite au cours de l'année 2019 pour établir un plan directeur communal des bâtiments. Nous allons parer au plus urgent tout au long de l'année.
- 35.322.4 Intérêts salle de gymnastique VD1  
Une modification du taux d'intérêt a été négociée pour l'année 2019.
- 35.423.1 Location appartement Couronne  
Ceci est un ajustement des différentes rubriques. Cela concerne le loyer de l'appartement du 2<sup>ème</sup> étage.
- 35.423.3 Location 2ème appartement Couronne  
Ceci est un ajustement des différentes rubriques du budget 2018. La chambre louée à l'année à l'apprenti retourne à l'auberge.

## **4 TRAVAUX**

### **43 Routes**

- 43.306 Indemnités employé communal  
Cette ligne n'a pas de raison d'exister. Les frais sont pris dans prestations car nous mandons des entreprises externes pour exécuter les tâches dévolues à notre ancien employé. Les 2 employés actuels ne sont pas indemnisés sur cette rubrique.
- 43.313 Entretien et fournitures pour les routes  
La motion Velan avait permis de dresser un inventaire des routes communales. Il est important de faire un effort sur nos routes. Une réflexion avec les dessertes forestières sera faite sur la parcelle de la route des Montagnes. Des travaux de remise en état sont nécessaires sur certains chemins vicinaux.
- 43.435 Recettes déneigement  
Il est imaginé augmenter les recettes de déneigement. Ceci sera proposé sous forme de nouveaux contrats avec nouveaux tarifs.

### **44 Parcs, promenades, cimetières**

- 44.301 Entretien cimetière et parc  
Alignement sur les comptes 2017. Le recours aux entreprises externes devra être poursuivi en chiffrant l'impact de manière de faire sur la totalité des tâches communales.



## 44.313.1 Entretien place sport et jeux

Un effort a été fait sur la place de jeux des Siaux. Il faudra peut-être établir un plan pour le remplacement de la place de jeux du centre du village. Le BPA émet des remarques dont il faudra bien considérer à la longue.

## 45 Ordures ménagères et décharge

Pour toutes les autres rubriques, nous avons constitué le budget sur un mixte « budget 2018 et comptes 2018 provisoires et 2017 ». Il est important de reprendre le détail de fonctionnement du dicastère et de rester dans les dispositions légales.

Notre volonté consiste à ne pas changer le montant des taxes dans un premier temps.

### 45.301 Prestations salariales

Après analyse de la situation, il est nécessaire de corriger le montant de la prestation salariale pour la déchetterie et les tournées déchets. Sur la base de l'estimation hebdomadaire, nous avons reporté un montant de 40'000 CHF sur cette rubrique.

### 45.314.1 Honoraires de surveillance

Le montant correspond au mandat de la société des déchets gérant la surveillance du samedi. Une analyse sera effectuée en 2019 pour confirmer les termes de la convention.

### 45.318.02 Encombrants

Remarques initiales

### 45.318.09 Déchets carnés

Basé sur les comptes 2017

### 45.318.11 Déchets verts

La mesure prise en matière de compost porte ses fruits. C'est une diminution de 88% des coûts de gestion des déchets verts par rapport aux comptes 2015.

### 45.318.12 Déchets inertes

Basé sur les comptes 2017

### 45.435 Récupération verre

Les montants sont liés au marché de la bourse des déchets. Difficilement prévisible.

## 46 Réseaux d'égouts, d'épuration

### 46.314 Entretien des égouts

Notre réseau est correctement entretenu. Il n'y a pas de travaux conséquents à effectuer ou détectés par l'entreprise en charge du nettoyage des collecteurs. Nous prenons les chiffres 2017.



# BASSINS

- 46.352 Contribution à l'APEC  
Les chiffres transmis par l'association de traitement des eaux usées indiquent une baisse. Certains travaux imaginés pour 2018 et 2019 ont été reportés.
- 46.434.1 Taxes d'épuration  
Notre règlement sur les eaux usées, annoncé depuis des années n'est toujours pas étudié et validé. Ce qui a comme effet que les chiffres mis au budget 2018 ne pourront pas être pris en compte pour 2019. Les tarifs n'ont pas été quittancés par M. Prix. Les chiffres transmis par l'association de traitement des eaux usées indiquent une baisse. Certains travaux imaginés pour 2018 et 2019 ont été reportés. Nous restons à un prix de 2.00 CHF/m<sup>3</sup>.
- 46.434.2 Taxes micropolluants  
Il nous est impossible de facturer la taxe « micropolluant » car nous ne disposons pas de règlement approuvé. Ce sera aussi le cas pour les comptes 2018. Il sera nécessaire de reprendre ce sujet au cours de l'année 2019 et l'inclure peut-être dans le prix de l'eau usée plutôt que par habitant.



# BASSINS

## 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

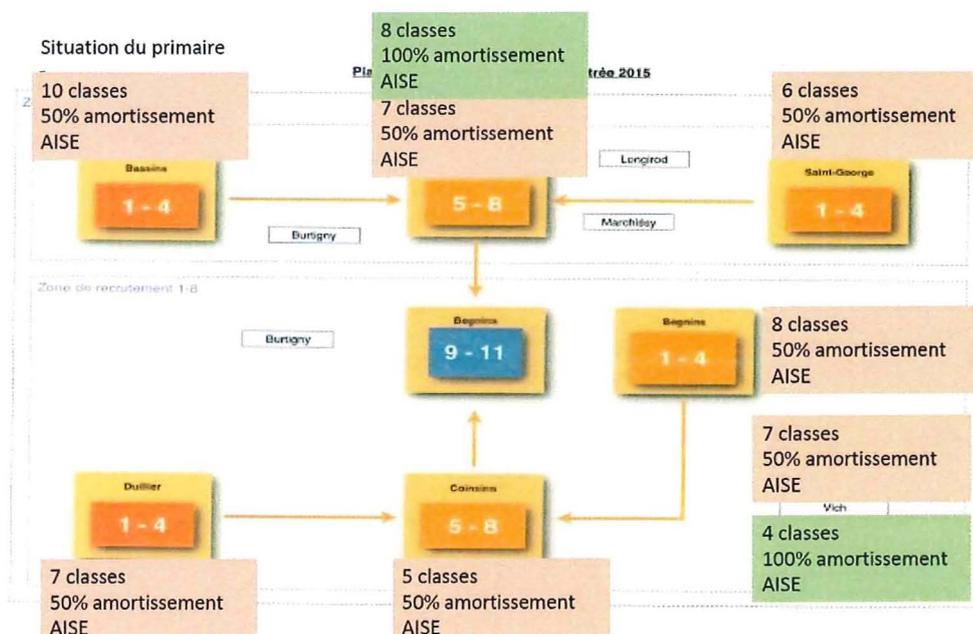
### 51 Enseignement primaire

#### 51.301 Prestations salariales

Nous avons adapté les montants en fonction des relevés hebdomadaires du personnel communal en lien avec les écoles. Cela correspond aux chiffres des comptes 2017.

#### 51.352.0 Part. charges comm. group.scol.

Nous voyons les effets des augmentations de charges sur la participation de la commune de Bassins suite au report des frais des nouvelles constructions scolaires des villages de Le Vaud et Vich. Pour mémoire, nous rappelons que ces 2 constructions sont financées par l'ensemble des 10 communes en prenant l'entier des amortissements et des intérêts de l'emprunt. Nous incitons le Conseil Communal de bien comprendre que pour les autres constructions, les communes doivent prendre à leur seule charge, la moitié des amortissements. Cette règle commence à être inéquitable car des enfants d'autres communes viennent dans des constructions financées pour moitié par la commune ayant été choisie selon les règles des statuts actuels. Pour mémoire, voici la situation des constructions scolaires de l'AISE :





# BASSINS

Chiffres 2019 sur la base de convention 2015

	Nb classes convention	Classes occupées	Classes inoccupées ou spécialisées	Périodes salle de gym	Périodes piscine
2019					
Statuts					
Bassins	10.0	9.5	0.5	18.5	8.0
Begnins	8.0	8.0	0.0	35.5	0.0
Burtigny	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Coinsins	5.0	5.0	0.0	25.0	0.0
Duillier	7.0	5.5	1.5	12.5	0.0
Le Vaud	7.0	7.0	0.0	29.0	0.0
AISE LV	8.0				
Longirod	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Marchissy	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Saint George	5.0	4.5	0.5	9.5	0.0
Vich	7.0	6.5	0.5	0.0	0.0
AISE VI	4.0				

51.352.4 Participation charges établissement de Bassins  
Nous avons contrôlé les taux et les amortissements et arrivons au montant de 180'000 CHF.

51.452.1 Rétrocession établissement de Bassins  
Les loyers diminuent par rapport à l'estimation de 2018. Nous avons repris les chiffres de l'AISE sans comprendre les raisons de ces modifications. Nous reprendrons ce point en cours d'année.

51.48 Prélèvement sur fonds de réserve "prix Esplanade"  
Nous rappelons que ce fonds est bloqué sur un compte bancaire et destiné à encourager l'élève qui a fait le plus grand effort pour trouver une place d'apprentissage après une scolarité difficile.

## 52 Enseignement secondaire

52.352.2 Part. charges comm. Établis. Begnins  
Les loyers diminuent par rapport à l'estimation de 2018. Nous avons repris les chiffres de l'AISE sans comprendre les raisons de ces modifications. Nous reprendrons ce point en cours d'année.

## 58 Temples et cultes

58.301 Traitement de l'organiste  
Après plusieurs échanges de courriers avec les organistes et les organes supérieurs, nous avons maintenu un tarif horaire identique à la norme et sans augmentation.

58.365 Contributions pour les églises  
Nous avons repris les valeurs des comptes 2017 car il n'y a aucun changement du mode de financement annoncé.



# BASSINS

## 6 POLICE

### 60 Administration

60.352 Participation loyer place marché + frais divers  
Nous avons supprimé cette rubrique car elle ne correspond plus à la réalité du terrain.

#### 60.352.1 Réforme policière cantonale

Il faut reprendre les chiffres transmis par le Canton en sachant que la valeur du point d'impôt est trop élevée pour 2019. Soit environ 3.3 points d'impôts.

#### Réforme policière

Charges pour commune sans police	105 381	
Répartition du solde	69 973	175 353
<b>Total de la réforme policière</b>		<b>175 353</b>

60.427 Location place de parc  
En adéquation avec les comptes 2017.

### 65 Défenses contre l'incendie

65.315 Participation SDIS  
Nous constatons une stabilité dans le compte SDIS. Les communes qui avaient adhéré à la convention SDIS sont toutes traitées de la même manière. Nous pouvons établir que la fusion commandée par l'ECA se traduit par une augmentation des coûts communaux de 36% depuis 2015. C'est assez surprenant !

65.380 Attribution fonds SDIS  
Il sera nécessaire de définir en fonction des projets de construction d'une caserne à Le Vaud, quelle sera l'affectation de ce fonds de réserve communal ?  
Soit, nous l'attribuerons au bâtiment en fonction du retour de la caserne de Bassins à des fins communales ou autres solutions. Nous reprendrons ce sujet durant cette année 2019 avec le SDIS et le commandant. Une mise en conformité des clés d'accès aux différents sites communaux sera effectuée en 2019 et financée par le fonds.

### 66 Protection civile

66.352.01 Part. assoc. but multiples Nyon  
Une séance est fixée en préfecture au sujet des fonds de protection civile après l'établissement du budget. Nous ne manquerons pas de revenir sur le sujet. La commune conteste la constitution d'un fonds PC en fonction du changement de règles d'encaissement des taxes d'exonération des abris. Le Canton facture aux propriétaires cette taxe depuis 2011. La commune a remboursé la dette liée aux abris en 2014. Pour mémoire nous parlons d'un montant de 150'000 CHF.



## 7 SECURITE SOCIALE

### 71 Service social

#### 71.351 Contribution aide sociale

Nous prenons les chiffres transmis par le Canton. Soit **1'106'412.00 CHF** :

Péréquation, Acomptes 2019		
Bassins		
Population : 1356		N° OFS : 5703
Taux : 74		Point impôt communal : 56620
		Point impôt écrêté : 56620
<b>Péréquation indirecte (facture sociale)</b>		
<b>Prélèvements conjoncturels</b>		
Recettes conjoncturelles (DM + GI + Succ.)	203 913	
Frontaliers	9 256	213 169
<b>Ecrêtage</b>		
Nombre de points	-	-
<b>Répartition solde après prélèvements</b>		
Nombre de points à répartir 15.78		
Montant à charge de la commune		893 243
<b>Total de la facture sociale</b>		<b>1 106 412</b>

#### 71.351.3 Régionalisation action sociale

Force est de constater que les besoins de la région deviennent de plus en plus gourmands. Nous déposerons des motions allant dans le sens d'une répartition à la valeur du point d'impôts de ces charges. Il faut savoir que dès 2020, les soins à domicile nommés AVASAD seront facturés selon ce régime de répartition.

#### 71.365 Part. OMSV contr. org. aides mén.

Comme indiqué précédemment, c'est la dernière année que les soins à domicile sont facturés à l'habitant. Dès l'an prochain, c'est la valeur du point d'impôt qui fixera les participations des communes. Cela aura une répercussion favorable pour la commune dès 2020.

## 72 Prévoyance sociale cantonale

#### 72.318.3 Résultat du compte UAPE et repas

Les cadres légaux changent et n'iront pas dans le sens d'une diminution des charges pour les communes contrairement à ce qui est annoncé. En effet si le coût diminue pour la tranche de midi, les autres tranches du matin et de l'après-midi se traduira par un report des salaires sur moins d'heures de financement parental. Comme le tarif doit être dégressif en fonction de la consommation des heures de garde, cela se traduira par une augmentation de la charge communale (40% des coûts). Nous avons aussi pris en compte les dispositions salariales de rattrapage 2018. L'augmentation du déficit est de 7% par rapport aux comptes 2017.



## 8 SERVICES INDUSTRIELS

### 81 Service des eaux

#### 81.301.1 Prestations salariales

Nous avons augmenté les charges salariales en fonction du contrôle des tâches. Il s'avère que nous avons recours à du personnel en charge des analyses d'eau qui prennent plus de temps. Nous avons eu recours aux employés pour le déneigement des hydrantes.

#### 81.311 Achat et entretien compteurs

Des contestations sur les compteurs impliquent que nous procédons plus rapidement à des changements du dispositif de mesures. C'est ce que nous allons planifier pour l'année 2019.

#### 81.312 Consommation d'électricité pompage

La réalité du terrain démontre que le budget 2018 n'était pas correct. Nous revenons à une valeur plus réaliste.

#### 81.312.1 Carburant et entretien véhicules

Il n'y a plus de véhicule affecté au service des eaux.

#### 81.314.0 Entretien du réseau et hydrantes

Les travaux d'entretien sont revus à la baisse en fonction des indications reçues par l'entreprise concessionnaire pour l'année 2019.

#### 81.315 Entretien station pompage

Idem que pour la rubrique précédente. Nous n'avons pas fait de grands travaux en 2018 et il est plus raisonnable de mettre un montant réaliste incluant la mise à jour des accès de télécommunications VoIP pour 2019.

#### 81.318 Analyses d'eau

Le contrôle est nécessaire si nous espérons livrer de l'eau à d'autres communes. Un soin doit être apporté à cet auto-contrôle.

#### 81.318.2 Zones de protection

Nous n'avons pas mis de montant à cette rubrique pour 2019. Nous attendons les nouvelles directives en matière de protection des eaux et mesures complémentaires des zones situées en aire forestière pour reprendre le sujet en 2020.

#### 81.321 Intérêts emprunt La Bataille

La diminution des intérêts est liée au fait que nous avons repris les amortissements.

#### 81.321.2 Intérêts route des Montagnes

Le libellé laisse croire à une erreur. Ce n'est pas le cas mais c'est une répartition de l'emprunt des collecteurs et des tuyaux d'eau sous pression qui sont affectés au



# BASSINS

service des eaux. Comme pour la ligne 81.321, les amortissements ont repris en 2018 et cela se traduit par une baisse des intérêts sur ce compte.

## 81.321.3 intérêts transformation réservoir Plattets

Le montant inscrit au budget 2018 est erroné. Comme pour la ligne précédente, les amortissements ont repris en 2018 et cela se traduit par une baisse des intérêts par rapport aux chiffres des comptes 2017.

## 81.331.4 Amortissement véhicule

Le processus d'amortissement avait été entamé en 2017 et non inscrit en 2018. Nous reprenons l'amortissement du véhicule malgré le fait qu'il n'existe plus de voiture affectée au service des eaux.

## 81.435 Vente d'eau Bassins

Un contrôle a été fait pour déterminer la consommation d'eau facturable. Sur la base de ces chiffres, nous avons déterminé que le montant des ventes devait se situer à 266'000 CHF. Le tarif pris en compte pour 2019 sera de 2.20 CHF/m<sup>3</sup> pour les abonnés non industriels. Le tarif industriel ne changera pas au vu de la proportionnalité des consommations constatées.

## 82 Service électrique

### 82.314 Entretien éclairage public

Le montant mis au budget se réfère aux montants 2017 et 2018 suite au renouvellement des décorations de Noël. La technologie LED est proposée par la Romande Energie. Nous traiterons par crédit extrabudgétaire tout changement de système d'éclairagisme en 2019 ou en 2020. Nous prendrons le temps de réanalyser ce dossier. Nous reprendrons aussi le dossier de la Cézille concernant le candélabre fauché suite à un accident, il y a maintenant 4 ans.

## RECAPITULATION DES CHARGES ET REVENUS

Budget par ordre administratif					
	Titre	Budget 2019		Budget 2018	
Rubrique		charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	796 940.00	326 080.00	769 720.95	303 230.00
2	FINANCES	766 448.00	4 765 000.00	632 194.17	4 349 395.00
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1 306 305.00	631 385.00	1 115 172.61	551 320.00
4	TRAVAUX	748 206.00	425 500.00	769 680.36	442 544.72
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1 202 640.00	283 863.00	1 258 571.71	294 724.00
6	POLICE	276 855.00	64 000.00	261 855.30	63 000.00
7	SECURITE SOCIALE	1 426 432.00	0.00	1 172 017.00	0.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	309 540.00	274 900.00	320 141.99	295 641.99
<i>Total</i>		6 833 366.00	6 770 728.00	6 299 354.09	6 299 855.71
<i>Excédent</i>		<b>62 638.00</b>		-501.62	



# BASSINS

## Amortissements 2019

Le tableau suivant indique la liste des amortissements prévus pour l'année 2019.

Rubrique	Titre	Budget 2019 charges	Budget 2018 charges
32.331.6	Amortissement chaufferie	44 400.00	44 400.00
321.331.2	Amort. toiture Dunanche 2ème crédit	6 150.00	6 150.00
35.331	Amortissement nouvelle classe JDF II	9 675.00	9 675.00
35.331.0	Amortissement crédit étude salle de gym	4 000.00	4 000.00
35.331.1	Amortissement transformation stand de tir	8 250.00	8 250.00
35.331.2	Amortissement réfection fontaines	4 900.00	4 944.10
35.331.3	Amortissement aménagement classe	7 600.00	7 600.00
35.331.4	Amortissement salle polyvalente	117 000.00	117 000.00
35.331.5	Amortissement crédit étude collège	5 000.00	5 000.00
35.331.6	Amortissement cuisine UAPE	18 000.00	18 000.00
43.331.2	Amortissement équipement route des Montagnes	8 500.00	8 500.00
43.331.4	Amortissement îlot et trottoir Cézille	4 200.00	4 200.00
43.331.5	Amortissement réfection chemin Bataille	6 350.00	6 350.00
43.331.6	Amortissement réfection ch. Chaney-Dessous	6 500.00	6 500.00
43.331.7	Amortissement tapis rue du Pelaz	3 250.00	3 250.00
43.331.8	Amortissement carrefour de la Croix	3 200.00	3 200.00
43.331.9	Amortissement trottoir rue de la Croix	2 200.00	2 200.00
45.331.2	Amortissement contrôle d'accès déchetterie	2 900.00	2 900.00
46.331.0	Amortissement collecteur Ravière-Cardelay	9 500.00	9 500.00
46.331.1	Amortissement collecteur les Fontaines	3 700.00	3 700.00
46.331.2	Amortissement collecteur route des Montagnes	8 500.00	8 500.00
46.331.3	Amortissement collecteur Siaux-sorbiers	4 300.00	4 300.00
46.331.4	Amortissement travaux le Gény	6 350.00	6 350.00
46.331.5	Amortissement PGEE	16 400.00	16 388.89
51.331	Amortissement école	133 370.00	133 370.00
81.331.1	Amortissement station pompage	13 900.00	13 900.00
81.331.2	Amortissement bouclage eau Raulan-Burtigny	5 000.00	5 000.00
81.331.3	Amortissement route des Montagnes	8 500.00	8 500.00
81.331.4	Amortissement véhicule	3 720.00	0.00
81.331.5	Amortissement Siaux-Sorbiers	4 300.00	4 300.00
81.331.6	Amortissement réfection réservoir des Siaux	8 300.00	8 300.00
81.331.7	Amortissement conduite Plattets - Trappe	13 200.00	13 200.00
81.331.8	Amortissement transfo réservoir Plattets	12 000.00	12 000.00
81.331.9	Amortissement Bassins - La Cézille	56 000.00	56 210.75
82.331	Amortissements Cézille-Bassins	2 000.00	2 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>571 115.00</b>	<b>567 638.74</b>

## Marge d'autofinancement 2019

Avant les amortissements et attributions obligatoires, les charges représentent CHF 6 262 251.00 et les recettes CHF 6 770 728.00. La marge d'autofinancement prévisionnelle est de CHF 508 477 CHF.

## Plafond d'endettement

Nous avons rencontré un problème avec les organes bancaires en 2018. Le plafond



# BASSINS

d'endettement de la commune ne correspond pas à la valeur des emprunts existants. Il sera donc impératif de corriger ce plafond par un nouveau préavis en 2019.

## Chaufferies à bois

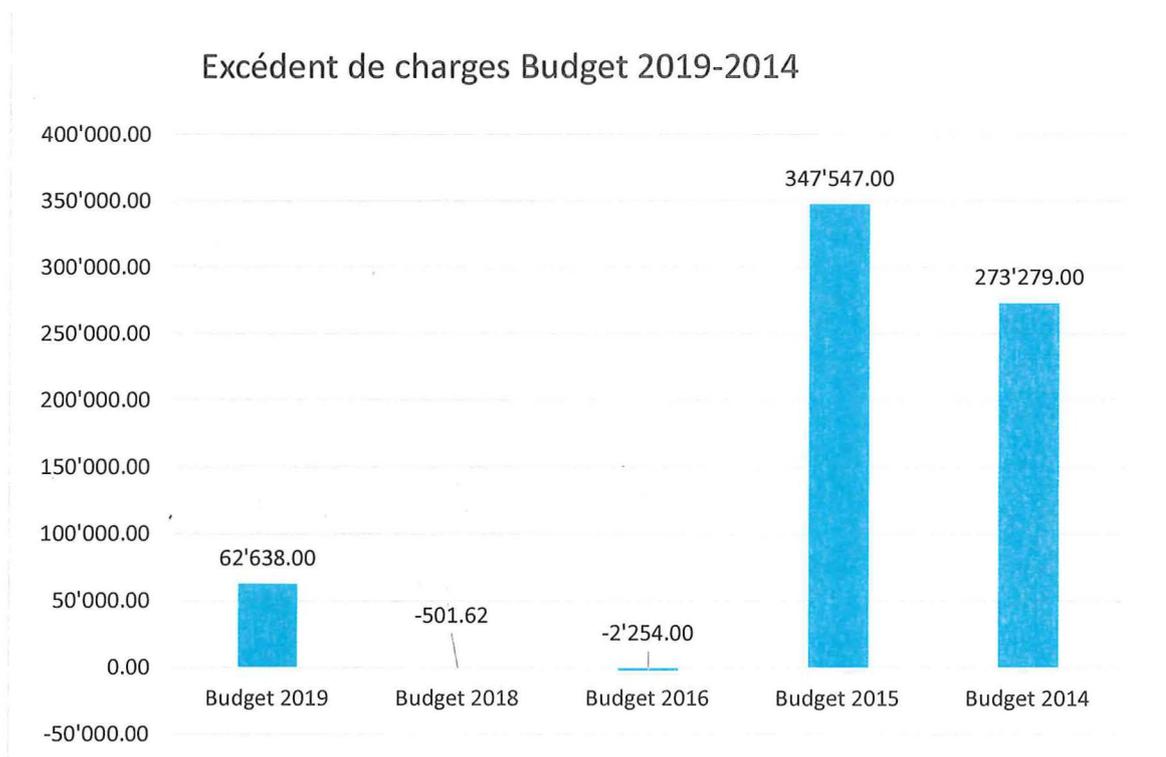
Il est de notre responsabilité de respecter la feuille de route établie en 2016 suite aux plaintes faites par l'organe fiduciaire sur dénonciation d'un élu.

Les chaufferies à bois constituent un élément du désengagement financier souhaité par une partie de la population. Il sera donc impératif de présenter un nouveau préavis en 2019 avec un impact financier pour la commune.

## CONCLUSION

Après ces opérations, les charges se chiffrent à CHF 6 833 366.00 et les recettes se chiffrent à CHF 6 770 728.00. Le résultat final se traduit par un excédent de charges de CHF **62 638.00**.

Le graphique ci-dessous indique l'évolution des excédents de charges des budgets depuis 2014 jusqu'en 2019.



Nous avons établi un budget presque équilibré pour l'année 2019, avec une marge d'autofinancement prévisionnelle intéressante de CHF 508 477, mais qui ne permettra pas des investissements conséquents. Si cela devait être le cas, nous devrions recourir obligatoirement à l'emprunt. Nous sommes toujours très attentifs à la progression des charges dites non maîtrisables, par exemple la facture sociale ou la péréquation.



# BASSINS

Des inconnues demeurent quant à l'évolution de la RIE III cantonale et surtout de l'attendue RFFA (Projet fiscal), qui est en discussion aux chambres fédérales et dont nous ne connaissons pas encore l'impact.

C'est pourquoi, au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Vu le préavis municipal n° 9/18 du 12 novembre 2018,

Où les conclusions du rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'adopter le budget ordinaire de la Commune de Bassins pour l'année 2019 dont les totaux se présentent comme suit :**

	Titre	Budget 2019	
Rubrique		Charges en CHF	Revenus en CHF
<i>Total</i>		6 833 366.00	6 770 728.00
<i>Excédent</i>		<b>62 638.00</b>	

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Didier Lohr



La Secrétaire :

Nathalie Angéloz

Annexe(s) :

1. Budget détaillé (compte par compte)
2. Feuille de route transmise à la Préfecture
3. Liste des crédits extrabudgétaires 2019

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>796'940.00</b>	<b>326'080.00</b>	<b>769'720.95</b>	<b>303'230.00</b>	<b>833'413.34</b>	<b>378'653.54</b>
<b>10</b>	<b>Autorités</b>	<b>93'500.00</b>		<b>88'000.00</b>		<b>91'069.05</b>	
10.300.0	Bureau du conseil communal	6'000.00		4'000.00		8'946.60	
10.300.1	Commissions du conseil	6'000.00		3'500.00		6'580.00	
10.300.2	Syndic et municipaux salaires	27'000.00		27'000.00		20'390.00	
10.300.3	Vacations municipalité	45'000.00		45'000.00		44'772.50	
10.300.5	Bureau de vote	6'000.00		5'000.00		6'362.45	
10.306	Remboursement de frais	3'500.00		3'500.00		4'017.50	
<b>11</b>	<b>Administration</b>	<b>300.00</b>		<b>285.00</b>		<b>169.00</b>	
11.301.1	Vacations secretariat	200.00		225.00		125.00	
11.306	Remboursement des frais	100.00		60.00		44.00	
<b>12</b>	<b>Service de l'économat</b>	<b>49'000.00</b>		<b>42'000.00</b>		<b>49'773.95</b>	
12.310	Imprimés et fournitures bureau + divers	20'000.00		17'000.00		22'547.50	
12.311	Achats mobilier et machines de bureau	5'000.00		5'000.00		5'789.50	
12.311.01	Achat de programmes informatiques	10'000.00		10'000.00		11'284.50	
12.314	Contrat maintenance ordinateur programme	14'000.00		10'000.00		10'152.45	
<b>13</b>	<b>Service du personnel, assur.</b>	<b>470'500.00</b>	<b>300'000.00</b>	<b>435'500.00</b>	<b>278'150.00</b>	<b>458'622.60</b>	<b>329'689.40</b>
13.301	Salaires	360'000.00		333'000.00		379'818.95	
13.303	Cotisations AVS AI APG AC AF	30'000.00		33'500.00		31'175.15	
13.304	Caisse de retraite	50'000.00		42'500.00		17'370.15	
13.305	Assurance maladie et accidents	10'000.00		9'500.00		9'197.00	
13.305.0	Particip. primes AMAC employés	4'500.00		4'500.00		4'320.00	
13.305.1	Assurance RC	14'000.00		11'000.00		14'528.90	
13.309	Formation et recherche de personnel	1'000.00		500.00		1'303.55	
13.352	Groupement sécurité du travail	1'000.00		1'000.00		908.90	
13.435	Répartition des salaires		300'000.00		278'150.00		297'745.00
13.435.1	Indemnité APG						31'944.40

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>14</b>	<b>Service des intérêts généraux</b>	<b>173'440.00</b>	<b>17'000.00</b>	<b>186'235.95</b>	<b>12'000.00</b>	<b>223'923.89</b>	<b>39'855.14</b>
14.310.0	Livres journaux enquêtes	7'000.00		7'000.00		10'232.15	
14.310.1	Mise à jour des archives	3'000.00		3'000.00		2'419.20	
14.317.0	Fête nationale	5'000.00		5'000.00		9'189.55	
14.317.1	Réceptions diverses	8'000.00		8'000.00		10'161.90	
14.317.2	Cadeaux divers	3'500.00		3'500.00		3'259.75	
14.318.00	S.T.I. participation	3'700.00		3'500.00		3'573.41	
14.318.01	Révision des comptes	17'000.00		13'000.00		12'290.40	
14.318.02	Frais de ports et téléphones	17'000.00		17'000.00		21'731.93	
14.318.05	Frais de notaire, avocats	20'000.00		30'000.00		24'348.25	
14.318.8	S.T.I. (enquêtes privées)	6'000.00		6'000.00		24'360.70	
14.319	Cotisations et frais divers	21'000.00		21'000.00		19'270.70	
14.351.1	Participation transports régionaux	62'240.00		69'235.95		83'085.95	
14.431.0	Permis construire habiter, utiliser		6'000.00		6'000.00		28'385.00
14.431.2	Location antenne Orange		3'000.00		3'000.00		3'000.00
14.431.3	Emoluments divers		4'000.00		1'500.00		5'152.94
14.435	Ventes et prestations service		4'000.00		1'500.00		3'317.20
<b>16</b>	<b>Tourisme</b>	<b>10'200.00</b>	<b>9'080.00</b>	<b>17'700.00</b>	<b>13'080.00</b>	<b>9'854.85</b>	<b>9'109.00</b>
16.310	Informations touristiques	3'500.00		3'000.00		3'690.00	
16.319	Taxe séjour pr. off. tourisme	2'700.00		2'700.00		2'712.00	
16.322	Intérêts prêt Télé Dôle			500.00		450.45	
16.351.1	Frais tourisme dans la commune	4'000.00		11'500.00		3'002.40	
16.406	Taxe régionale de séjour		8'000.00		12'000.00		8'029.00
16.465.0	Taxes séjours camping		1'080.00		1'080.00		1'080.00

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>766'448.00</b>	<b>4'765'000.00</b>	<b>632'194.17</b>	<b>4'349'395.00</b>	<b>1'139'731.82</b>	<b>4'850'813.04</b>
<b>20</b>	<b>Comptabilité gén, caisse, cont</b>	<b>1'100.00</b>		<b>1'100.00</b>		<b>1'089.85</b>	
20.301.1	Vacations de la boursière	500.00		500.00		425.00	
20.306	Autres charges	600.00		600.00		664.85	
<b>21</b>	<b>Impôts</b>	<b>191'000.00</b>	<b>4'585'000.00</b>	<b>175'000.00</b>	<b>4'169'395.00</b>	<b>782'071.07</b>	<b>4'850'813.04</b>
21.318	Frais de perception des impôts	32'000.00		32'000.00		32'442.16	
21.329	Intérêts rémunérateurs	4'000.00		3'000.00		4'543.98	
21.329.1	Défalcation et remise d'impôts	55'000.00		40'000.00		59'283.93	
21.352	Provision débiteurs douteux					53'841.00	
21.352.3	Provision frais urbanisme PGA						
21.380.03	Provision péréquative					230'000.00	
21.380.04	Provision pour travaux futurs					100'000.00	
21.380.05	Provision pour risques futurs					151'960.00	
21.381.01	Attribution communale - SDIS	60'000.00		60'000.00			
21.381.02	Attribution communale - salle polyvalente	40'000.00		40'000.00			
21.390	Attribution communale - SDIS					60'000.00	
21.390.1	Attribution communale - salle polyvalente					40'000.00	
21.390.2	Attribution communale PGA					50'000.00	
21.400	Impôts personnes physiques		3'900'000.00		3'630'000.00		3'979'484.72
21.400.1	Impôt personnel				4'395.00		4'345.00
21.401	Impôts personnes morales		13'000.00		25'000.00		14'294.62
21.402	Impôt foncier		420'000.00		390'000.00		406'079.35
21.404	Droits de mutation		140'000.00		60'000.00		208'730.70
21.405	Impôts successions & donations		1'000.00		1'000.00		83'558.90
21.406	Impôts sur les chiens & divers		11'000.00		9'000.00		10'620.00
21.422	Intérêts moratoires		25'000.00		10'000.00		28'163.90
21.441	Gains immobiliers		75'000.00		40'000.00		115'535.85
21.480	Réajustement provision débiteurs douteux						

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>22</b>	<b>Service financier</b>	<b>574'348.00</b>	<b>180'000.00</b>	<b>456'094.17</b>	<b>180'000.00</b>	<b>356'570.90</b>	
22.321	Intérêts dettes court terme	450.00		500.00		673.57	
22.322.0	Intérêts emprunt liés au budget	4'500.00		8'350.00		4'410.00	
22.322.1	Intérêts frais d'avocats	120.00		200.00		158.70	
22.322.2	Intérêts emprunt c/c	8'500.00		6'000.00		8'489.99	
22.322.5	Intérêts emprunt facture sociale	6'500.00		4'830.17		6'466.64	
22.352	Compte de péréquation	554'278.00		436'214.00		275'544.00	
22.352.0	Compte de péréquation - corr.de l'année précédente					60'828.00	
22.439	Ventes actions Romande Energie						
22.439.1	Ventes actions La Forestière						
22.451	Compte de régulation (péréquation)				180'000.00		
22.480	Prélèvement sur fonds		180'000.00				

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>1'306'305.00</b>	<b>631'385.00</b>	<b>1'115'172.61</b>	<b>551'320.00</b>	<b>1'449'847.76</b>	<b>830'617.22</b>
<b>31</b>	<b>Terrain</b>	<b>35'050.00</b>	<b>46'946.00</b>	<b>31'950.00</b>	<b>46'946.00</b>	<b>37'185.20</b>	<b>46'997.00</b>
31.301	Prestations salariales	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
31.314.0	Entretien terrains et camping	7'000.00		5'000.00		7'085.35	
31.314.3	Entretien camping	3'000.00		1'900.00		5'060.80	
31.318	Assurance incendie camping	50.00		50.00		39.05	
31.423.0	Produits location terrains		13'003.00		13'003.00		13'003.00
31.423.1	Location camping Jubillet		12'225.00		12'225.00		12'225.00
31.423.2	Camping - utilisation douches						51.00
31.423.3	Droits de superficie		21'718.00		21'718.00		21'718.00

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>32</b>	<b>Forêts</b>	<b>809'010.00</b>	<b>448'507.00</b>	<b>612'927.00</b>	<b>370'992.00</b>	<b>905'193.21</b>	<b>650'638.75</b>
32.301	Prestations salariales	7'000.00		7'000.00		7'745.00	
32.306	Indemnisation remboursement de frais salariaux	81'700.00		85'000.00		74'273.30	
32.312	Electricité centrale thermique à bois	7'000.00		7'000.00		6'668.50	
32.314.1	Réfection de chemins forestiers	200'000.00		105'720.00		11'818.10	
32.315	Entretien cabane du Peney	20'000.00		1'000.00		1'956.00	
32.315.2	Entretien chaufferies	40'000.00		20'000.00		89'857.75	
32.316.1	Variation de stock					29'385.00	
32.318.0	Honoraires et prestations de service	1'000.00		1'000.00		560.00	
32.318.03	Charges contrat de gestion						
32.318.04	Prestations du bail à ferme	33'000.00		33'000.00		32'930.00	
32.318.10	Honoraires et prestations énergie bois	150'000.00		150'000.00		114'025.80	
32.318.6	Assurance incendie cabane Le Peney	100.00		110.00		98.80	
32.318.61	Travaux pour l'accueil en forêt et divers						
32.318.7	Assurance incendie centrale thermique	900.00		900.15		900.15	
32.319	Cotisations	500.00		500.00		500.00	
32.319.1	Réduction s/impôt préalable	5'000.00		5'000.00		12'364.45	
32.322	Intérêts chaufferie	83'710.00		82'756.40		83'716.06	
32.322.1	Intérêts entretien sylviculture	100.00		100.00		45.85	
32.331.6	Amortissement chaufferies	44'400.00		44'400.00		44'400.00	
32.380	Attribution au fonds de réserve					313'252.40	
32.422.1	Dividende Agfors						11'755.00
32.423	Location places de bois et divers		400.00		200.00		600.00
32.423.1	Location cabane Le Peney		600.00		750.00		1'050.00
32.435	Recettes forestières						31'537.00
32.435.1	Bail forestier		1'103.00		2'000.00		1'103.00
32.435.3	Recettes contrat de gestion						
32.435.5	Vente énergie		170'000.00		173'000.00		169'937.35
32.435.6	Taxes de raccordement chauffage				20'000.00		55'000.00
32.451.0	Subventions du contrat de gestion						
32.451.2	Subvention cantonale		140'000.00		74'004.00		313'252.40
32.480	Prélèvement sur fonds de réserve		60'000.00		31'716.00		

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>321</b>	<b>Pâturages et chalets</b>	<b>134'600.00</b>	<b>76'404.00</b>	<b>69'440.45</b>	<b>69'322.00</b>	<b>80'696.05</b>	<b>66'404.00</b>
321.301	Entretien des clôtures et fournitures	14'600.00		12'000.00		11'532.65	
321.301.1	Prestations salariales						
321.314	Entretien des chalets et pâturages	75'000.00		17'000.00		20'147.75	
321.314.1	Réfection murets	13'720.00		7'925.00		14'959.45	
321.314.2	Entretien sources et eaux	11'500.00		4'000.00		5'579.75	
321.318	Assurance incendie chalets	9'500.00		9'621.85		9'621.85	
321.322	Intérêts toiture Dunanche	3'600.00		3'600.00		3'600.00	
321.322.1	Intérêts citernes	530.00		693.60		504.60	
321.331.2	Amort.toiture Dunanche 2ème crédit	6'150.00		6'150.00		6'150.00	
321.331.5	Amortissement citernes			8'450.00		8'600.00	
321.423	Produit des fermages		63'484.00		63'902.00		63'484.00
321.451	Part subside rétrocédée		2'920.00		2'920.00		2'920.00
321.451.1	Part. Etat murs les Pralets						
321.465	Participation des amodiataires aux clôtures				2'500.00		
321.465.1	Participation du syndicat de Bassins		10'000.00				

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>35</b>	<b>Bâtiments communaux</b>	<b>462'245.00</b>	<b>135'932.00</b>	<b>470'295.61</b>	<b>133'382.00</b>	<b>507'469.35</b>	<b>132'981.47</b>
35.301.2	Prestations salariales	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
35.306	Indemnité et remboursement de frais	2'000.00		2'000.00		1'929.05	
35.311.1	Achat vaisselle et café	2'000.00		2'000.00		2'173.10	
35.312.0	Electricité et eau bâtiments	25'000.00		25'000.00		25'504.75	
35.312.2	Chauffage bâtiments communaux	40'000.00		38'000.00		41'251.55	
35.312.3	Frais électricité, téléphone et assurance local du feu	2'000.00		2'000.00		1'565.55	
35.313	Produits de nettoyage + fournitures	12'000.00		12'000.00		12'025.60	
35.313.1	Nettoyage salle polyvalente	19'000.00		15'000.00		15'390.00	
35.314	Entretien et rénovation des bâtiments	40'000.00		30'000.00		64'371.60	
35.318	Assurance des bâtiments	41'000.00		43'500.00		40'240.25	
35.322.2	Intérêts réfection stand de tir	1'620.00		1'620.60		1'620.30	
35.322.3	Intérêts réfection fontaines	1'500.00		1'603.25		1'586.50	
35.322.4	Intérêts salle de gymnastique VD1	50'000.00		71'323.50		71'438.30	
35.322.5	Intérêts cuisine UAPE	1'700.00		1'779.16		1'774.30	
35.331	Amortissement nouvelle classe JDF II	9'675.00		9'675.00		9'675.00	
35.331.0	Amortissement crédit étude salle de gymnastique	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
35.331.1	Amortissement transformation stand de tir	8'250.00		8'250.00		8'250.00	
35.331.2	Amortissement rénovation fontaines	4'900.00		4'944.10		4'900.00	
35.331.3	Amortissement aménagement d'une classe d'école	7'600.00		7'600.00		7'600.00	
35.331.4	Amortissement salle polyvalente	117'000.00		117'000.00		118'405.95	
35.331.5	Amortissement crédit étude collège	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
35.331.6	Amortissement cuisine UAPE	18'000.00		18'000.00		18'767.55	
35.423.0	Location auberge communale		6'000.00		6'000.00		2'500.00
35.423.1	Location - appartement couronne		18'600.00		14'400.00		18'600.00
35.423.2	Location - appartement attribué à l'auberge				6'000.00		2'000.00
35.423.3	Location 2ème appartement couronne		6'000.00		1'800.00		1'800.00
35.427.0	Location - local des pompiers		10'440.00		10'440.00		10'440.00
35.427.1	Location - appartement nouvelle école		20'292.00		20'292.00		20'292.00
35.427.10	Location - stand de tir		3'000.00		3'000.00		2'730.00
35.427.2	Location - salle polyvalente		13'000.00		13'000.00		13'099.67
35.427.4	Location - salles		600.00		450.00		510.00
35.427.5	Location - arsenal		12'000.00		12'000.00		12'000.00
35.427.7	Location et dégâts vaisselle		1'000.00		1'000.00		1'309.80
35.435	Vente et prestations service		5'000.00		5'000.00		7'370.00
35.435.1	Couverture d'impôt salle polyvalente en attente DDP		40'000.00		40'000.00		
35.436	Indemnité de tiers						330.00

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
35	Bâtiments communaux	462'245.00	135'932.00	470'295.61	133'382.00	507'469.35	132'981.47
35.490	Attribution communale - en attente DDP salle polyv.						40'000.00

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>4</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>748'206.00</b>	<b>425'500.00</b>	<b>769'680.36</b>	<b>442'544.72</b>	<b>896'421.98</b>	<b>522'071.45</b>
42	Service de l'urbanisme	40'000.00		40'000.00		96'010.45	50'000.00
42.318	Honoraires divers	40'000.00		40'000.00		96'010.45	
42.480	Prélèvement sur fonds de réserve						
42.490	Attribution communale PGA						50'000.00
<b>43</b>	<b>Routes</b>	<b>251'630.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>222'235.64</b>	<b>3'500.00</b>	<b>265'954.48</b>	<b>947.05</b>
43.301	Prestations salariales	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
43.306	Indemnités employé communal			2'000.00		1'290.90	
43.311	Achat de machines et fournitures	1'000.00		1'000.00		848.00	
43.312.1	Carburant pour véhicules	1'000.00		1'500.00		957.60	
43.313	Entretien et fournitures pour les routes	100'000.00		67'450.00		50'782.15	
43.314.0	Déneigement des routes	70'000.00		70'000.00		110'009.30	
43.314.1	Sécurité routière	5'000.00		5'000.00		23'288.85	
43.315.1	Entretien du véhicule	3'500.00		3'500.00		6'590.85	
43.318	Assurance RC + taxes	2'000.00		2'400.00		2'384.85	
43.322	Intérêts route des Montagnes	4'200.00		4'376.74		4'364.78	
43.322.1	Intérêts travaux équipement route des Montagnes	3'100.00		3'260.10		3'251.20	
43.322.2	Intérêt îlot Cézille	280.00		253.05		370.55	
43.322.3	Intérêts chemin Chaney Dessous	320.00		286.25		418.20	
43.322.4	Intérêts chemin La Bataille	470.00		413.60		604.20	
43.322.5	Intérêts tapis route du Pelaz	1'560.00		1'559.40		1'559.70	
43.322.6	Intérêts modération trafic carrefour de la Croix			36.50		33.35	
43.331.2	Amortissement équipement route des Montagnes	8'500.00		8'500.00		8'500.00	
43.331.4	Amortissement aménagement îlot et trottoir Cézille	4'200.00		4'200.00		4'200.00	
43.331.5	Amortissement réfection chemin de la Bataille	6'350.00		6'350.00		6'350.00	
43.331.6	Amortissement réfection ch. Chaney-Dessous	6'500.00		6'500.00		6'500.00	
43.331.7	Amortissement tapis rue du Pelaz	3'250.00		3'250.00		3'250.00	
43.331.8	Amortissement carrefour de la Croix	3'200.00		3'200.00		3'200.00	
43.331.9	Amortissement trottoir rue de la Croix	2'200.00		2'200.00		2'200.00	
43.435	Recettes déneigement		5'500.00		1'000.00		947.05
43.436	Indemnité de tiers		2'500.00		2'500.00		

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>44</b>	<b>Parcs, promenades, cimetières</b>	<b>39'000.00</b>		<b>41'600.00</b>		<b>38'601.30</b>	
44.301	Entretien cimetière et parc	6'000.00		7'000.00		5'620.80	
44.301.1	Prestations salariales	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
44.313	Fournitures (fleurs, divers)	2'000.00		1'600.00		2'887.05	
44.313.1	Entretien place sport et jeux	6'000.00		8'000.00		5'712.65	
44.313.3	Entretien espace Gasser	3'500.00		3'500.00		3'149.60	
44.318	Chemin des Toblerones et des alpages	1'500.00		1'500.00		1'231.20	

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>45</b>	<b>Ordures ménagères et décharge</b>	<b>176'500.00</b>	<b>176'500.00</b>	<b>194'500.00</b>	<b>167'700.00</b>	<b>213'318.25</b>	<b>188'586.90</b>
45.301	Prestations salariales	40'000.00		10'000.00		10'000.00	
45.306	Formation et cotisations	1'000.00		1'000.00		290.00	
45.306.1	Perte sur débiteurs					14'304.55	
45.311	Entretien conteneurs et divers	11'000.00		14'000.00		13'639.15	
45.314	Mise en ordre de la déchetterie	1'000.00		1'000.00		1'016.45	
45.314.1	Honoraires surveillance	17'000.00		20'000.00		14'826.00	
45.318	Assurance incendie hangar	70.00		70.00		58.65	
45.318.02	Encombrants	5'000.00		14'000.00		2'863.35	
45.318.03	DSM	3'000.00		3'000.00		2'520.50	
45.318.04	Ferraille	1'000.00		1'000.00		556.05	
45.318.05	Bois	2'000.00		4'000.00		1'544.95	
45.318.09	Déchets carnés	2'500.00		2'500.00		1'754.05	
45.318.11	Déchets verts	4'000.00		4'000.00		2'714.55	
45.318.12	Inertes	1'000.00		2'000.00		228.30	
45.318.13	Déchets organiques	12'000.00		12'000.00		16'625.00	
45.318.20	Carton	6'000.00		6'000.00		6'134.00	
45.318.21	Papier	6'000.00		6'000.00		5'870.00	
45.318.31	Verre	5'000.00		5'000.00		4'713.50	
45.318.42	Fer blanc	2'500.00		2'500.00		2'328.50	
45.318.43	Pneus						
45.318.69	Toutes huiles usées	300.00		300.00		236.50	
45.319.1	Réduction sur impôt préalable	1'000.00		1'000.00		285.55	
45.322	Intérêts contrôle d'accès déchetterie	230.00		230.00		308.70	
45.331.2	Amortissement contrôle accès déchetterie	2'900.00		2'900.00		2'900.00	
45.352.1	Ordures ménagères	48'000.00		48'000.00		47'599.95	
45.352.2	Participation frais SADEC	4'000.00		4'000.00			
45.365	Annulation provision couverture déficit			30'000.00		60'000.00	
45.434.1	Taxes déchets carnés		1'000.00		1'000.00		709.55
45.434.11	Taxes habitants forfaitaires		87'800.00		83'000.00		89'934.50
45.434.12	Taxes entreprises forfaitaires		5'000.00		5'000.00		5'524.95
45.434.2	Récupération décharges		10'000.00		10'000.00		13'870.20
45.434.21	Recettes indemnité armoires habits		1'500.00		1'500.00		2'147.40
45.434.3	Récupération OM		65'000.00		60'000.00		69'074.20
45.434.31	récupération papiers		2'000.00		2'000.00		2'465.30
45.434.32	Récupération cartons		800.00		800.00		993.00
45.434.33	Récupération fer blanc		350.00		350.00		349.60

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>45</b>	<b>Ordures ménagères et décharge</b>	<b>176'500.00</b>	<b>176'500.00</b>	<b>194'500.00</b>	<b>167'700.00</b>	<b>213'318.25</b>	<b>188'586.90</b>
45.435	Récupération verres		3'000.00		4'000.00		3'278.20
45.435.1	Vente de carte Molock - hors TVA						190.00
45.436	Contributions de tiers		50.00		50.00		50.00
45.465	Provision couverture déficit						
45.465.1	Avance aux financements spéciaux						
<b>46</b>	<b>Réseaux d'égouts, d'épuration</b>	<b>241'076.00</b>	<b>241'000.00</b>	<b>271'344.72</b>	<b>271'344.72</b>	<b>282'537.50</b>	<b>282'537.50</b>
46.301	Prestations salariales	24'000.00		24'000.00		25'000.00	
46.314	Entretien des égouts	30'000.00		45'000.00		24'082.45	
46.319.1	Réduction sur impôt préalable			3'000.00			
46.322	Intérêts emprunt E.U.	15'200.00		16'291.30		16'245.60	
46.322.01	Intérêts collecteur Les Fontaines	2'640.00		2'640.00		2'640.00	
46.322.02	Intérêts route des Montagnes	3'100.00		3'260.12		3'251.20	
46.322.03	Intérêts collecteurs les Sorbiers	830.00		1'154.40		839.40	
46.322.04	Intérêts traitement eaux Le Gény	2'000.00		2'144.88		2'119.25	
46.322.05	Intérêts travaux PGEE	9'700.00		10'396.58		10'363.71	
46.331.0	Amortissement collecteur Ravière-Cardelay	9'500.00		9'500.00		9'500.00	
46.331.1	Amortissement collecteur Les Fontaines	3'700.00		3'700.00		3'700.00	
46.331.2	Amortissement collecteur route des Montagnes	8'500.00		8'500.00		8'500.00	
46.331.3	Amortissement collecteur Sorbiers Siaux	4'300.00		4'300.00		4'300.00	
46.331.4	Amortissement travaux Le Gény	6'350.00		6'350.00		6'350.00	
46.331.5	Amortissement PGEE	16'400.00		16'388.89		16'073.90	
46.352	Contribution à l'APEC	104'856.00		114'718.55		107'206.95	
46.380	Attribution au fonds de réserve					42'365.04	
46.434.0	Taxes d'introduction						111'921.50
46.434.1	Taxes d'épuration		170'000.00		214'455.72		170'616.00
46.434.2	Taxes micro-polluants				11'889.00		
46.480	Prélèvement sur fonds de réserve		71'000.00		45'000.00		

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>1'202'640.00</b>	<b>283'863.00</b>	<b>1'258'571.71</b>	<b>294'724.00</b>	<b>1'190'338.85</b>	<b>294'017.40</b>
<b>51</b>	<b>Enseignement primaire</b>	<b>885'735.00</b>	<b>283'363.00</b>	<b>879'914.50</b>	<b>294'224.00</b>	<b>829'816.20</b>	<b>293'013.00</b>
51.300	Patrouilleurs scolaires et prix promotions	8'000.00		8'000.00		8'760.00	
51.301	Prestations salariales	70'000.00		66'000.00		70'000.00	
51.331	Amortissement écoles	133'370.00		133'370.00		133'370.00	
51.352.0	Part.charges comm. group.scol.	414'365.00		392'544.50		368'897.00	
51.352.4	Participation charges établissement de Bassins	180'000.00		200'000.00		168'789.20	
51.352.5	Retour part scolaire Piscine de Bassins S.A.	80'000.00		80'000.00		80'000.00	
51.452.1	Rétrocession établissement de Bassins		283'163.00		294'024.00		292'813.00
51.480	Prélèvement sur fonds de réserve "prix Esplanade"		200.00		200.00		200.00
<b>52</b>	<b>Enseignement secondaire</b>	<b>300'105.00</b>		<b>361'042.21</b>		<b>344'190.35</b>	
52.352.2	Part. charges comm. Établis. Begnins	300'105.00		361'042.21		344'190.35	
52.366	Frais de transports remboursés						
<b>54</b>	<b>Enseignement ménager</b>	<b>2'000.00</b>		<b>2'000.00</b>		<b>1'835.05</b>	
54.351	Contribution office orientation professionnelle	2'000.00		2'000.00		1'835.05	
<b>56</b>	<b>Service médical et dentaire</b>	<b>6'700.00</b>	<b>500.00</b>	<b>6'665.00</b>	<b>500.00</b>	<b>6'903.90</b>	<b>1'004.40</b>
56.319	Soins facturés	500.00		500.00		1'004.40	
56.352	Contrib.clinique dent. interc.	6'200.00		6'165.00		5'899.50	
56.432	Soins dentaires remb. parents		500.00		500.00		1'004.40
<b>58</b>	<b>Temples et cultes</b>	<b>8'100.00</b>		<b>8'950.00</b>		<b>7'593.35</b>	
58.301	Traitement de l'organiste	2'000.00		1'600.00		2'280.00	
58.318	Entretien ustensiles de communion	100.00		350.00		100.00	
58.365	Contributions pour les églises	6'000.00		7'000.00		5'213.35	

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>276'855.00</b>	<b>64'000.00</b>	<b>261'855.30</b>	<b>63'000.00</b>	<b>261'690.50</b>	<b>70'060.00</b>
<b>60</b>	<b>Administration</b>	<b>184'255.00</b>	<b>4'000.00</b>	<b>170'757.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>172'543.50</b>	<b>10'012.00</b>
60.301	Prestations salariales	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
60.313	Signalisation routière	3'400.00		3'400.00		6'058.50	
60.352	Participation loyer place marché + frais divers			500.00			
60.352.1	Réforme policière cantonale	178'855.00		164'857.00		164'485.00	
60.427	Location place de parc		4'000.00		3'000.00		3'940.00
60.437	Amendes						850.00
60.451	Réforme policière cantonale - corr.année précédente						5'222.00
<b>65</b>	<b>Défenses contre l'incendie</b>	<b>60'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>60'000.00</b>
65.301.3	Soldes interventions	300.00		300.00		300.00	
65.315	Participation au SDIS	50'663.00		50'749.20		46'536.00	
65.380	Attribution au fonds SDIS	9'037.00		8'950.80		13'164.00	
65.480	Couverture d'impôts		60'000.00		60'000.00		
65.490	Attribution communale - couverture d'impôts						60'000.00
<b>66</b>	<b>Protection civile</b>	<b>32'600.00</b>		<b>31'098.30</b>		<b>29'147.00</b>	<b>48.00</b>
66.301	Prestations salariales	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
66.352.01	Part.assoc.but multiples Nyon	25'600.00		24'098.30		22'147.00	
66.451	Rétrocession sirène						48.00

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>1'426'432.00</b>		<b>1'172'017.00</b>		<b>1'226'286.05</b>	<b>95'539.00</b>
<b>71</b>	<b>Service social</b>	<b>1'263'632.00</b>		<b>1'048'217.00</b>		<b>1'073'777.50</b>	<b>95'539.00</b>
71.351	Contribution aide sociale	1'106'412.00		897'117.00		935'170.50	
71.351.3	Régionalisation action sociale	24'220.00		20'300.00		15'847.00	
71.365	Part.OMSV contr. org.aides mén	133'000.00		130'800.00		122'760.00	
71.451	Facture sociale - retour du canton						95'539.00
<b>72</b>	<b>Prévoyance sociale cantonale</b>	<b>159'500.00</b>		<b>120'500.00</b>		<b>149'296.95</b>	
72.301	Salaires UAP						
72.301.1	Charges salariales UAPE						
72.301.2	Salaires cuisine						
72.301.3	Charges salariales cuisine						
72.318	Charges UAPE et JE						
72.318.1	Charges cuisine						
72.318.3	Résultat du compte UAPE et repas	157'000.00		118'000.00		146'647.75	
72.319	Cotisations	2'500.00		2'500.00		2'649.20	
72.435	Recettes UAPE et JE						
72.435.1	Recettes repas						
72.435.2	Refacturation main d'œuvre						
72.435.3	Recettes repas (hors TVA)						
72.435.4	Loyer cuisine UAPE						
<b>73</b>	<b>Santé publique</b>	<b>3'300.00</b>		<b>3'300.00</b>		<b>3'211.60</b>	
73.365.2	Centre funéraire	3'300.00		3'300.00		3'211.60	

**Budget par ordre administratif**

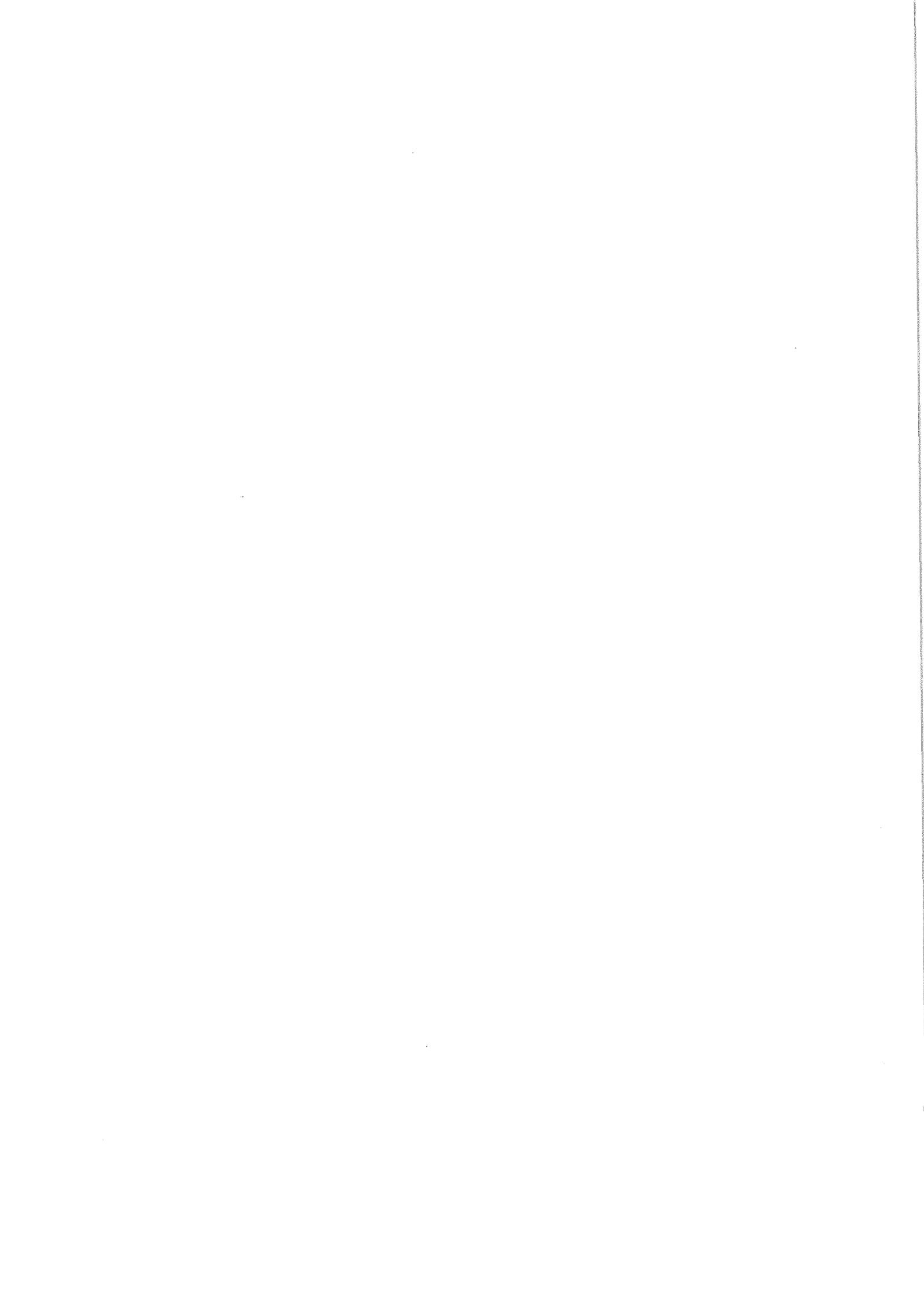
Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>309'540.00</b>	<b>274'900.00</b>	<b>320'141.99</b>	<b>295'641.99</b>	<b>523'737.20</b>	<b>483'419.85</b>
<b>81</b>	<b>Service des eaux</b>	<b>267'540.00</b>	<b>267'400.00</b>	<b>288'141.99</b>	<b>288'141.99</b>	<b>475'319.85</b>	<b>475'319.85</b>
81.301.1	Prestations salariales	30'000.00		20'000.00		20'000.00	
81.311	Achat et entretien compteurs	3'000.00		1'000.00			
81.312	Consommation d'électricité pompage	8'000.00		4'000.00		8'034.55	
81.312.1	Carburant et entretien véhicules			2'500.00		3'768.75	
81.314.0	Entretien du réseau et hydrants	35'320.00		60'000.00		39'414.00	
81.315	Entretien station pompage	5'000.00		10'000.00		125.90	
81.318	Analyses d'eau	1'500.00		1'000.00		200.00	
81.318.1	Assurance incendie station pompage	300.00		350.00		311.10	
81.318.2	Zones de protection			5'000.00			
81.318.3	Concessions	120.00		120.00		120.00	
81.318.4	Abonnement Télépage	400.00		400.00		399.95	
81.319.1	Réduction s/impôt préalable			3'000.00			
81.321	Intérêts emprunt La Bataille	14'500.00		16'642.79		16'597.33	
81.321.1	Intérêts réservoir Siaux	2'880.00		2'880.00		2'880.00	
81.321.2	Intérêts route des Montagnes	3'100.00		3'260.10		3'251.20	
81.321.3	Intérêts transformation réservoir Plattets	3'500.00		2'549.31		3'717.45	
81.321.4	Intérêts Les Plattets - La Trappe	3'200.00		2'228.45		3'254.05	
81.321.5	Intérêts eau Bassins-La Cézille	31'800.00		31'800.59		31'574.19	
81.331.1	Amortissement station pompage	13'900.00		13'900.00		13'900.00	
81.331.2	Amortissement bouclage eau Raulan-Burtigny	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
81.331.3	Amortissement collecteur route des Montagnes	8'500.00		8'500.00		8'500.00	
81.331.4	Amortissement véhicule	3'720.00				3'720.00	
81.331.5	Amortissement collecteur Sorbiers Siaux	4'300.00		4'300.00		4'300.00	
81.331.6	Amortissement réfection réservoir des Siaux	8'300.00		8'300.00		8'300.00	
81.331.7	Amortissement conduite Plattets-Trappe	13'200.00		13'200.00		13'200.00	
81.331.8	Amortissement transformation réservoir Plattets	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
81.331.9	Amortissement Bassins-la Cézille	56'000.00		56'210.75		56'000.00	
81.380	Attribution au fonds de réserve					216'751.38	
81.434	Taxes de raccordement réseau						138'724.10
81.435	Vente d'eau Bassins		266'000.00		241'741.99		334'603.75
81.435.2	Vente eaux interne à la commune		900.00		900.00		900.00
81.435.3	Vente d'eau communes		500.00		500.00		1'092.00
81.480	Prélèvement sur fonds réserve				45'000.00		

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>82</b>	<b>Service électrique</b>	<b>42'000.00</b>	<b>7'500.00</b>	<b>32'000.00</b>	<b>7'500.00</b>	<b>48'417.35</b>	<b>8'100.00</b>
82.312	Achat énergie éclairage public	10'000.00		10'000.00		8'705.25	
82.314	Entretien éclairage public	30'000.00		20'000.00		37'712.10	
82.331	Amortissements Cézille-Bassins	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
82.425	Revenus part CVE		7'500.00		7'500.00		8'100.00

**Budget par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	6'833'366.00	6'770'728.00	6'299'354.09	6'299'855.71	7'521'467.50	7'525'191.50
	<i>Excédent</i>	62'638.00			501.62		3'724.00





# BASSINS

Annexe 2

Feuille de route partielle

Madame le Préfet,  
Préfecture du district de Nyon  
Rue Juste Olivier 8  
C.P. 1332  
1260 Nyon

Bassins, le 29 juin 2016

Madame le Préfet,  
Suite à votre courrier du 31 mars 2016, la Municipalité vous fait part des actions prises et des actions à prendre dans le but de régulariser la situation financière de la commune de Bassins.

...

## **Chauffage**

Le dicastère sylvicole aura pour mission de trouver des accords avec les distributeurs d'énergie électrique ou gaz d'offrir le concept ristourne CO<sub>2</sub>.

Le but de cette démarche consiste par rapport à notre potentiel de production bois de 2 millions de kWh de toucher cette ristourne. Actuellement nous sommes à une production de 55% de notre capacité.

Un travail de fond et fastidieux est à prévoir et il faut tout l'engagement du municipal en charge de ce dossier pour atteindre l'objectif recherché.

Toutes les solutions doivent être étudiée de la reprise du crédit à de meilleurs taux ou autres actions.

Un règlement doit être proposé aux personnes connectées à notre installation même si le plan partiel d'affectation de la zone à régler ce point. C'est pour toutes les installations en dehors de ce PPA qu'il faut formaliser des contrats.

...

## **Il s'agit des charges financières liées aux bâtiments scolaires.**

Nous vous rappelons les règles de financement de notre groupement scolaire.

Jusqu'en 2014, les frais des bâtiments scolaires étaient répartis à 50% des intérêts et amortissements à charge de la commune où se situe l'école. L'autre 50% était réparti entre les 10 communes du groupement.

Les lieux des écoles à construire étaient choisis en fonction des statuts et des règles de démographie des villages.

Depuis 2002 et jusqu'en 2012, la commune de Bassins a investi dans le scolaire à la demande de la direction des écoles avec validation du DFJC.

Dans ce laps de temps, les villages n'ont pas investi. En 2014, la loi sur l'enseignement obligatoire rentre en force. La création de pôles est imaginée. Les statuts du groupement ne sont pas modifiés en conséquence et une inégalité de traitement se concrétise. Le Conseil Intercommunal valide un choix du CoDir de financer une école dans une commune selon la règle du :

- 100% de la charge financière répartie sur les 10 communes car c'est un pôle avec des élèves qui peuvent venir de toutes les autres communes.

Dans la même période, nos écoles sont aussi devenues un pôle avec la présence d'enfants de toutes les autres communes sur le site.

Pour la commune de Bassins, la charge financière annuelle est de 120'000 CHF intérêts, amortissements et ce uniquement à sa charge.



# BASSINS

Nous vous demandons de bien vouloir faire en sorte que cette injustice soit corrigée en prenant une des options suivantes en compte :

1. Transfert des emprunts des écoles de Bassins au groupement scolaire
2. Reprise des frais d'amortissements et d'intérêts de la part communale par l'ensemble de toutes les communes du groupement.

Ceci partant du principe que les statuts ont pu admettre une pratique dans un cas similaire de pôle pour l'intérêt de tous.

Une fois les accords trouvés et les options retenues, il nous sera possible de définir plus précisément l'augmentation du taux d'impôt communal. Notre but consiste à ne pas avoir de référendum et de trouver le consensus avec le Conseil Communal.

Tout en restant à votre entière disposition, veuillez agréer, Madame le Préfet, nos salutations les plus distinguées.

Au nom de la Municipalité de Bassins  
Le Syndic                      La Secrétaire

Didier Lohri                      Monique Noirot



## Annexe 3

Bassins, le 12 novembre 2018

### Liste de crédits extrabudgétaires 2019

1.	Rénovation des cloches église	55'000 CHF
2.	Réfection des dessertes forestières libération fonds forestier	60'000 CHF
3.	Eclairage public	120'000 CHF
4.	Plafond d'endettement	Adapter à la réalité
5.	Chaufferies	Adapter aux circonstances
6.	Toiture Mondion	200'000 CHF
7.	Bassine	400'000 CHF
8.	Pralets	200'000 CHF

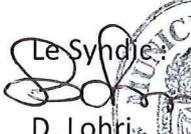
La Municipalité présente une liste de crédits extrabudgétaires offrant une vision de base des travaux sur la durée de la prochaine législature.

Cette liste constitue une base de réflexion du plan de législature impliquant les différents accords en cours actuellement et les implications de la commune au PNR-JV.

Tous les objets colorés en vert sont en relation avec un mode de financement de la Confédération, du SCB, de la commune et font partie du plan directeur du PNR-JV.

Il est évident que toutes ces rubriques seront présentées au Conseil Communal en temps voulu.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic :   
D. Lohri

La Secrétaire :   
N. Angélez



